

# LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



**ASSEMBLEE  
GENERALE  
13 MAI 1993**

BUREAU DE DEPOT : TERVUREN  
2eme TRIMESTRE  
AVRIL 1993

REDACTEUR RESPONSABLE  
BERGES A.  
LIVINGSTONELAAN 22  
3080 TERVUREN

**FONDS "ERNEST GEORGE"**

Situation au 31/12/1992 :	266.063
Dons :	415
Total au :	266.478
(dont 100.000 FB en bons de caisse de la Fraternelle)	

**Nous remercions les donateurs pour leur générosité.**

**Numéro de compte Fonds "E. GEORGE" : 145-8044000-43**

# CONTENU

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 1993.....	p 1
RAPPORT DU 13 MAI 1993.....	p 3
RESULTAT DE L'ANNEE 1992.....	p 4
ACTIVITES DE LA FRATERNELLE.....	p 5
DONNEES ADM. RELATIVES A L'ASSEMBLEE GEN.....	p 6
MISSIONS A L'ETRANGER 1992 - 1993.....	p 7
VOYAGE DE 8 JOURS EN "HAUTE SAVOIE".....	p 8
APPEL A LA MANIFESTATION CONTRE LE SEPARATISME .....	p 9

A.S.B.L.

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres effectifs sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Statutaire, qui se tiendra le 13 Mai 1993 à 10.30 Hr, au Service de Déminage de la Force Terrstre, Quartier Cdt de Hemptinne, Hertogstraat 300, 3001 HEVERLEE.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 05 Juin 1992.

2. Rapport du Conseil d'Administration relatif aux activités de la FRATERNELLE au cours de l'exercice 1992.

3. Exposé de la situation financière :

- compte rendu des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 1992 (y compris le fonds de soutien "Ernest GEORGE".);
- Rapport des vérificateurs de comptes;
- Approbation des comptes;
- Décharge à donner au Conseil d'Administration;

4. Fixation de la cotisation 1994.

5. Elections statutaires :

En application de l'article 21 des statuts, élection de 6 administrateurs

- Mr. DELHEZ, F
- Mr. GOOSSENS, W
- Mr. CHOUFFART, M
- Mr. VERVENNE, J
- Mr. DUMONT, R
- Mr. VAN CLEUVENBERGEN, C1

6. Remise de la médaille du mérite de l'U.F.A.C.  
(UNION des FRATERNELLES des ANCIENS COMBATTANTS)

Barette Médaille d'argent :

Dubuisson, Toussaint

Médaille d'argent :

De Namur, Govaerts, Parée, Schacht, Vrancken

Médaille de bronze :

Boliau, Close, De Rijck, Hosdain, Joniaux, Libert, Oosterlinck, Schrans, Theunessen, Valvekens, Vandenbossche, Vanden Eede, Windey

7. Remise de la médaille de DEMINEUR.

NIHIL

8. Communications diverses

- Pélerinage à STAVELOT :

- Dépôt de fleurs à nos différents monuments.
- Souvenirs pour la salle des traditions (objet divers, photos, documents, etc.).

A la présente convocation sont joints les documents suivants :

- a. Un exemplaire du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 05 Juin 1992 (voir bulletin "Le Démineur" du 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 1992);
- b. Un exemplaire du bilan 1992;
- c. Une copie du Procès-Verbal du contrôle des membres vérificateurs.

Les membres effectifs qui désirent présenter leur candidature pour le Conseil d'Administration sont priés d'envoyer leur nom et adresse au secrétariat de la Fraternelle : Livingstonelaan 22 3080 TERVUREN avant 01 Mai 1993.

Toute demande d'interpellation à adresser lors de l'Assemblée Générale doit parvenir par écrit au secrétariat de la FRATERNELLE avant le 1 Mai 1993. Cette demande doit comporter l'objet détaillé de l'interpellation.

Au nom du Conseil d'Administration

Le Secrétaire - Trésorier

Mr. A. BERGES

Le Président

Mr. A. BERTIN

FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

13 Mai 1993

A.S.B.L.

RAPPORT

Des membres vérificateurs à l'Assemblée Annuelle Statutaire 1993.

Messieurs,

Mr. NOEL Leon et Mr. MATTHEUS Herman, réunis sur convocation du Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la mission d'investigation et de contrôle qui nous est dévolue par les statuts.

Nous avons procédé à la vérification des comptes générateurs du passif et de l'actif et vérifié les écritures et les documents comptables de l'exercice 1992, que nous avons reconnus exacts.

Par conséquent, les membres vérificateurs proposent à l'Assemblée Générale, d'approuver les comptes tels que présentés et de donner due et valable décharge aux administrateurs.

Heverlee, 07 Avril 1993

Mr. L. NOEL

Mr. H. MATTHEUS

Etaient présents : Mr. A. BERTIN et Mr. A. BERGES

R E S U L T A T S D E L ' A N N E E 1 9 9 2

<u>REVENUS</u>		<u>DEPENSES</u>	
INTERETS	57.799	REUNION DU BUREAU	2.940
CONTRIBUTIONS 92	58.250	COUT BANCAIRE	1.228
CONTRIBUTIONS 93	8.000	FLEURS	4.200
DECORATIONS	500	TIMBRES	14.700
		BULLETIN	28.000
		U.F.A.C. CONTRIBUTIONS	33.320
		DECEDES	7.000
		DECORATIONS	3.810
		BREVETS	6.900
		TAXES SUR IMPOTS	3.600
		PRIX GEN. SEVRIN	2.500
SOLDE	19.809	ASSEMBLEE GENERALE	16.800
		STAVELOT	29.360
	<u>154.358</u>		<u>154.358</u>

SITUATION

	<u>31/12/91</u>	<u>31/12/92</u>
SNCI	1.330	3.064
GEN. BQE	33.405	11.862
C.C.P.	840	840
SOLDE		19.809
	<u>35.575</u>	<u>35.575</u>

EFFETS

SNCI	400.000 à 9%	01/06/93
	100.000 à 8,30%	01/08/93
GEN. BQE	100.000 à 11,50%	14/05/93
	100.000 à 8,30%	01/07/93

ACTIVITES DE LA FRATERNELLE

- Réunions trimestrielles du Conseil d'Administration (HEVERLEE, MEERDAAL, BRUXELLES)
  
- Délégation avec drapeau aux diverses manifestations patriotiques nationales
  
- Pèlerinage au Monument National à STAVELOT et réception par les édiles de la ville.
  
- Dépôt de fleurs par la FRATERNELLE et la DAS au monument de MEERDAAL à l'occasion de la Fête de Ste BARBE du SDFT.



DONNEES ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 MAI 1993

1. Lieu : HEVERLEE

Service de Déminage de la Force Terrestre.  
Quartier Cdt de Hemptinne  
Hertogstraat 300  
3001 HEVERLEE

Accueil : à partir de 09.45 Hr  
Assemblée : 10.30 Hr

2. Dîner : Buffet froid

Prix : 650 FB : Aperitif, vin et café compris

3. Inscriptions : Auprès de votre délégué avec la mention  
INDISPENSABLE  
13 MAI 1993 + NOM

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 AVRIL 1993

4. Transport :

- A organiser par les sections;
- Transport en commun : le bus N°5 assure la liaison entre la gare de LOUVAIN et le Quartier Cdt de Hemptinne à HEVERLEE
- Un véhicule du Service de Déminage FT assurera trois relais entre la gare et la caserne et ce à partir de 09.30 Hr jusqu'à 10.15 Hr.

5. Liste des participants :

Les sections feront parvenir leur liste des participants au secrétariat de la FRATERNELLE avant le 05 Mai 1993 (formalités de sécurité pour accès au quartier)

6. Pour information, les numéros de comptes bancaires ou C.C.P. des sections et les noms des responsables :

- |   |   |                |
|---|---|----------------|
| - NATIONAL (Tervuren)                     | : | 210-0257747-70 |
| Mr BERGES Tf 02/7674075                   |   |                |
| - BRABANT (Tervuren)                      | : | 000-0817353-31 |
| Mr BERGES Tf 02/7674075 après 18.00 Hr    |   |                |
| - HAINAUT (Tervuren)                      | : | 000-0817353-31 |
| Mr DUBUISSON Tf 064/451104 après 18.00 Hr |   |                |
| - FLANDRE OCCIDENTALE (Houthulst)         | : | 385-0062695-96 |
| Mr TOUSSAINT Tf 051/701834                |   |                |
| - FLANDRE ORIENTALE (Gent)                | : | 000-0150164-08 |
| Mr EECKHOUT Tf 091/229812                 |   |                |
| - LIEGE (Liège)                           | : | 000-0790211-49 |
| Mr CHOUFFART Tf 041/751133                |   |                |
| - D.A.S. (Heverlee)                       | : | 001-1357579-43 |
| Tf 016/406166                             |   |                |

# NOS MISSIONS A L'ETRANGER 1992 - 1993

## 1. EX-YOUGOSLAVIE

### BELBAT I (Avril 92 - Octobre 93)

Cdt	VANDER MAST
Adjt	CABARAUX
1Sgt Maj	GODRIE
Cpl Chef	VAN DER VAART
Cpl Chef	HENRY

### BELBAT II (Octobre 92 - Avril 93)

Capt	FAVRESSE
Adjt	HERMAN
1Sgt	PILAEIS
Cpl Chef	BRUNEEL
Cpl Chef	BRUIER

### BELBAT III (Avril 93 - Août 93)

Lt	MERCKX
1Sgt Maj	WINDEY
1Sgt Maj	SIMONS
Cpl Chef	DEBOCK
Cpl	ISEPPI

## 2. SOMALIE

### SOMALIE I (Décembre 92 - Avril 93)

Adjt Chef	VAN CLEUVENBERGEN
1Sgt	VERGUCHT
Cpl Chef	VERSTAPPEN
Cpl	WIJNANTS

### SOMALIE 2 (Avril 93 - Août 93)

Adjt	VEYS
1Sgt Maj	CAEL
Cpl Chef	OPSOMER
Cpl	COFFYN

NOTRE SUPERBE VOYAGE DE 8 JOURS EN

"HAUTE SAVOIE"

DU 27/06 AU 04/07

Chers amis voyageurs,

Après le succès qu'a rencontré notre voyage, nous voulons à nouveau vous laisser profiter de la beauté extraordinaire de la nature.

Nous visiterons les endroits suivants :

- Annecy - Grand Bornand - Col de la Colombière
- Chartreuse du Reposoir - Les Diablerets - Montreux - Lausanne
- De vallei v/d Joux - Col de Marchairuz - Genève
- Cirque de fer à cheval (Jardin Botanique et Chapelle de Jaijsinia)

Par très beau temps : une superbe surprise de l'hôtel.

Ce superbe voyage vous est offert au prix imbattable de 18.200 FB (chambre double).

Une chambre simple : 2.600 FB.

Compris dans le prix :

- Voyage + pension complète (du souper du 1<sup>er</sup> soir au déjeuner du dernier jour)
- Assurance : Europeassistance
- Chauffeur (pourboire compris)
- Taxes de séjour
- Toutes les excursions ainsi que les guides

Non compris :

- Boissons à table
- Voyage en train, bateau et téléphérique
- Entrées

INSCRIPTION AU PLUS TARD POUR LE 1 AVRIL 1993 :

Mme. TOUSSAINT  
Kasteeldreef 2

8650 HOUTHULST

TEL : 051/70.18.34

# APPEL A UNE MANIFESTATION

TOUS UNIS,

Etudiants, Travailleurs, Chefs d'Entreprises, Syndicats, Enseignants,  
Indépendants, Retraités, Fédérations, Associations culturelles, Clubs Sportifs, etc ...

## CONTRE LE SEPARATISME

DIMANCHE 25 AVRIL 1993

Se formant à 10h30 au Boulevard Emile Jacqmain prolongé, le cortège empruntera l'itinéraire suivant : Boulevard Emile Jacqmain - Place de Brouckère - Boulevard Anspach - Boulevard Maurice Lemonnier - Boulevard du Midi et dislocation à partir de 12h00 à hauteur de la Porte d'Anderlecht.

Organisation : asbl "contre le séparatisme"

Les organisateurs mettent la population en garde contre les éventuelles "récupérations" politiques ou idéologiques dont cette manifestation pourrait faire l'objet. Ils précisent qu'ils ne s'associent à aucun parti ou mouvement, quelqu'il soit, qui utiliserait cette initiative à des fins politiques.

L'asbl "Contre le Séparatisme" est un mouvement apolitique qui souhaite seulement marquer sa ferme opposition à la dislocation de l'Etat belge. Le séparatisme aurait pour conséquences de **mettre en péril** l'assainissement de la dette publique, la volonté d'investir et la compétitivité de nos entreprises - et, partant, l'emploi et le pouvoir d'achat des citoyens - ainsi que le fonctionnement de la sécurité sociale et la dignité de la Belgique.